

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1^{er} de chaque mois, ou commencer avec le 1^{er} numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'acte de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout partiellement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Le mois de novembre ou "mois des âmes."
—La ligne de l'abstinence en Angleterre.—Les écoles catholiques aux Etas Unis.

Causerie Agricole : Exploitation des prairies naturelles (Suite).
—Exploitation des prés fauchés.

Sujets divers : Exhibition agricole et industrielle sous le patronage du Cercle agricole de St-Eugène, comté de l'Islet.—Manipulation du tabac après sa récolte.—Soins à donner aux animaux pendant l'hiver.—Les plantes nuisibles dans nos champs.

Choses et autres : La profession du cultivateur.—Les cochons sur une ferme.

Recettes : Fumée des lampes.—Teinture de bois.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2^e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons; aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Mois de Novembre.—Voici un mois qui doit être bien cher aux âmes pieuses qui combattent encore sur cette terre d'exil. Ce sont leurs frères de l'Eglise souffrante qui font appel à leur générosité. Quel triste parallèle, dit Saint Cyrille, peut-on établir entre le purgatoire et la terre?... Dans cette prison, les âmes souffrent, au milieu du feu, des tourments inexprimables, et sur la terre personne ne daigne y faire attention, nul ne prête l'oreille à leurs prières, nul ne s'émue de leurs plaintes et ne songe à leur porter des consolations et des secours.

Du moins que le mois consacré à ces âmes bannies répare l'oubli où nous les avons laissées durant le reste de l'année. Laissons parler en toute liberté la voix de la nature, de la religion et de la patrie, les cris du sang, de l'amitié et de la reconnaissance, nos obligations ou nos promesses. Que de personnes qui nous étaient unies par les liens de l'amitié gemissent encore dans les flammes vengeresses de la justice de Dieu! Et ne nous flitions pas que nos bonnes œuvres les ont déjà conduites au ciel.

Savons nous la malice et le nombre de leurs fautes? Connaissions nous l'étendue des rigueurs divines? Ne nous faisons-nous pas illusion sur la valeur de nos propres mérites? N'avons nous pas lieu de craindre, si nous faisons attention à ces raisons, que ceux que nous croyons déjà heureux au ciel ne gémissent, et pour longtemps, dans les feux du purgatoire, délaissés par nous! Et puis, quand il n'en serait pas ainsi, nos souffrances seront ils perdus! Que de pauvres âmes qui n'ont aucun ami sur la terre! Que de pauvres âmes abandonnées par leurs proches, réclament, à grands cris, le secours de nos prières! Elles ne sont pas des étrangères pour nous; au lieu de la fraternité universelle qui réunit toute la postérité d'Adam vient s'ajouter le lien plus fort et plus intime de la religion. Elles sont comme nous les membres de l'Eglise, l'élite de cette société dont Jésus Christ est le chef: *Christus*

caput Ecclesie. Les membres d'un même corps se regarderaient ils comme étrangers! L'un ne ressentirait il plus les douleurs de l'autre et refuserait il de lui porter secours!

Courons donc au soulagement de nos frères trépassés: *Mortuo non prohibeas gratiam.* Tant de moyens à notre disposition, et il est si facile de les employer quand on a un peu de bonne volonté!

Pourquoi, dans le cours de ce mois béni, ne pas s'imposer quelques privations pour faire célébrer le saint sacrifice de la messe pour nos morts! Pourquoi ne pas faire, à leur intention, quelque aumône spéciale et plus abondante! Pourquoi ne pas consacrer chaque jour de ce mois par un exercice de piété, comme on le fait durant le mois de mai? Du moins pouvons-nous leur appliquer tous les mérites de nos bonnes œuvres, les indulgences que nous gagnerons, les communions que nous ferons plus nombreuses, s'il est possible, et plus ferventes...

Bien des personnes pieuses ne récitent jamais l'Angelus, ne font jamais une visite au Saint Sacrement sans y ajouter un *De profundis*, pour les âmes du purgatoire. Imitons cette pieuse pratique, durant ce mois de prière, et, en un mot, employons tous les moyens que la charité chrétienne nous suggérera pour délivrer ou au moins soulager ces pauvres âmes! Elles n'oublieront pas leurs bienfaiteurs et Jésus Christ nous rendra au centuple tout le bien que nous aurons fait à ses membres souffrants.

— Saintes âmes du purgatoire, prédestinées de Dieu de toute éternité au bonheur éternel, par le crédit que vous avez auprès de Dieu et de la Vierge immaculée, priez pour l'Eglise universelle.—*La Minerve.*

La ligue de l'abstinence en Angleterre.—Le cardinal archevêque Manning a prononcé la semaine dernière un éloquent discours dans l'église de Saint Joseph, à Hunslet, Leeds, sur la question de la tempérance. L'évêque de Leeds, le Révd prévôt Browne, le chanoine Gordon, un grand nombre de membres du clergé local et une foule considérable, composés en grande partie d'anglicans, assistaient à cette magnifique harangue.

Mon auditoire, a dit le cardinal Manning, comprend probablement trois sortes de personnes: 1o. Ceux qui ont fait le serment d'abstinence; 2o. ceux qui sont encore indécis à ce sujet; 3o. ceux qui sont décidés à ne pas le faire.

Inutile de m'adresser aux premiers, je m'efforcerai de décider les seconds, et, quant aux troisièmes, je leur exposerai quelques-unes des suites de l'intempérance. L'ivrognerie est une honte et un péché mortel dans une société chrétienne. Il est affreux d'avoir à confesser que l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande l'emportent sur tout l'univers par rapport à l'extension qu'a prise dans ce pays ce vice terrible. Il existe, pour ainsi dire, quatre grandes civilisations universelles:

1o. *Celle de la Chine.*—Là, les empereurs ont, depuis les temps les plus reculés, défendu de faire du vin ou de planter la vigne. Mais, malheureusement, dans ce pays existe l'ivresse par l'opium, dont nous autres Anglais imposons l'achat aux Chinois.

2o. *Celle de l'Inde.*—Dans ce pays, la religion défend l'usage de toutes boissons enivrantes. Les Indiens sont sobres, et si l'on rencontre parmi eux des

ivrognes, ce sont ceux à qui nous, Anglais, avons appris à faire usage de nos boissons spiritueuses.

3o. *Celle des mahométans.*—Chez eux aussi la religion défend l'usage des boissons enivrantes. S'il y a des mahométans qui violent la loi religieuse, c'est, pour la plupart du temps, des Européens qu'ils ont appris à commettre cette transgression;

4o. *Celle de l'Europe.*—Cette Europe, le pays le plus avancé en civilisation, en religion, en science, en connaissances, en lumière, eh bien! cette Europe, qu'a-t-elle fait? Elle a utilisé sa science à inventer l'alcool, le poison le plus subtil et le puissant qui existe; la chimie a abouti, grâce à ses belles recherches, à transformer des hommes chrétiens en bêtes.

L'univers tout entier a été racheté par le sang du Christ; mais les Chinois, les Indiens, les mahométans ne connaissent pas ce saint nom, et ceux qui le connaissent sont les peuples les plus ivrognes de la terre!

Aucun péché mortel n'est aussi terrible que celui-là. Il contient en germe tous les crimes imaginables. Il a pénétré dans les classes les plus élevées et dans les plus humbles, il dévore chaque année la somme épouvantable de 140 millions de liv. st. (3 milliards de francs!); les centres de son activité couvrent le pays de pauvreté, de maladies, de crimes, et menacent la vie même de la nation.

Quels sont les moyens à employer? Deux mesures peuvent être prises: 1o. Porter une loi défendant ou limitant la vente des liqueurs fortes; 2o. la ligue de l'abstinence complète. J'ai un grand respect pour les gens tempérants et sobres; mais un mal extrême demandant un remède extrême. L'expérience acquise par les sociétés établies sur les principes modérés prouve qu'il n'y a que le système de l'abstinence totale qui réussisse. J'engage tous les catholiques à s'allier à la ligue de la Société d'abstinence dite la *Ligue de la Croix*.

Le résultat de ce beau discours a été que, séance tenante, plus de deux cents des auditeurs ont prêté le serment de la ligue.—*Les Annales catholiques*, No. du 20 octobre 1883.

Les écoles catholiques aux Etats Unis.—Si les écoles libérales font parler d'elles, elles nécessitent des enquêtes coûteuses et alimentent la chronique scandaleuse des journaux, les écoles catholiques se font bénir par les populations.

Les Sœurs de la Providence ont créé à Falalip, sur le territoire de Washington, une école pour les Indiens.

Dans une correspondance adressée à un journal américain, nous trouvons les détails suivants sur cette école:

« Il y a 75 écoles, dont 40 filles et 35 garçons, tous enseignés par les Sœurs, mais dans des locaux séparés. J'ai vu les garçons à table. Le linge était d'une blancheur éclatante, le service d'une propreté exemplaire, et l'attitude des élèves des plus convenables.

Les enfants peuvent ignorer beaucoup de choses, mais ils lisent et écrivent parfaitement. Ce qui plaît surtout, ce sont leurs bonnes manières.

« Les filles indiennes sont élégantes et pleines de bonnes manières. Elles lisent et écrivent convenablement et sont instruites surtout à se rendre utiles dans le ménage. La propreté, l'activité et la décence sont les caractères distinctifs de cette école catholique, et

l'esprit de la religion préside à tous les actes qui s'y accomplissent.

"Le système de civilisation qui est appliqué dans cette école est infiniment supérieur à celui qui existe dans les écoles américaines de l'Etat. Dans ces dernières, le maître se contente de leur apprendre à lire, à écrire et à compter, mais quant à leur apprendre à se conduire avec convenance, c'est une chose dont ils abandonnent l'enseignement aux enfants eux-mêmes.

"Il en résulte que les élèves américains élevés de cette manière deviennent semblables à des Indiens sauvages, tandis que les Indiens élevés par les Sœurs de la Providence deviennent des êtres tout à fait civilisés."

CAUSERIE AGRICOLE

EXPLOITATION DES PRAIRIES NATURELLES.

(Suite.)

Il y a deux modes d'exploiter un pâturage: on li berté et au piquet. Le premier est le plus généralement employé, mais il n'est profitable que si l'on prend quelques précautions qui d'ailleurs sont faciles. Ainsi l'on empêchera les bestiaux de fouler aux pieds une trop grande quantité d'herbe en partageant l'herbage en petits enclos que les animaux rasant entièrement avant d'être conduits à l'enclos suivant. La grandeur de ces enclos varie suivant le nombre des animaux et la fertilité des pâturages. Ils ne doivent cependant pas être trop petits, parce que les frais de clôture deviennent trop élevés. Dans les cultures où l'on a à ce sujet une bonne expérience, on fait ces enclos assez grands pour que les bestiaux puissent s'y nourrir pendant dix jours.

Le second mode d'exploiter un pâturage a sur le précédent l'avantage d'obliger le bétail à raser l'herbe entièrement et plus régulièrement. En outre, l'engrais produit par les animaux se trouvant moins disséminé peut être recueilli et employé comme compost; mais il exige une surveillance de tous les instants: c'est là le plus grand obstacle à son introduction.

Exploitation des prés fauchés.—Le foin peut servir comme pâturage vert pour nourrir les animaux qui passent l'été à l'étable, ou comme pâturage sec pour la consommation pendant l'hiver.

Voici comme on transforme l'herbe des prairies en pâturage sec :

C'est par le fauchage, et le temps le plus convenable pour cette opération, c'est lorsque les différents végétaux qui composent une prairie sont en fleurs. C'est alors qu'on obtient le fourrage le plus abondant et de meilleure qualité. Si les plantes ne fleurissent pas toutes en même temps, c'est un grand inconvénient. Comme nous l'avons déjà dit, dans la création d'une prairie il faut que le choix des graines soit fait de manière à éviter cet inconvénient.

Cependant, dans le cas où la floraison se fait à des époques différentes, on peut diminuer quelque peu l'inconvénient que nous signalons. Pour cela, il faut faucher lorsque la plupart des plantes sont en fleur. Dans tous les cas, faucher après la floraison est tout aussi dommageable que faucher avant la floraison.

Lorsque le fauchage est trop précoce, nous avons, il est vrai, un fourrage de meilleure qualité, mais nous perdons beaucoup sur la quantité. Si le fauchage est trop tardif la quantité ne fait pas défaut, mais la qualité laisse à désirer; nous récoltons un foin guère plus riche que la paille; en outre, nous appauvrissons le sol extraordinairement, et par suite les plantes repoussent avec difficulté.

L'espèce animale qui doit se nourrir de foin a aussi quelque part dans la détermination de l'époque de la fauchaison. Pour les animaux de travail, on doit produire un foin plus dur que pour les vaches laitières et les animaux à l'engrais, et par conséquent on doit faucher plus tard; pour les bêtes bovines il faut un foin plus tendre que pour les chevaux.

Dans le fauchage il importe de couper les plantes ras de terre, car dans les bonnes prairies c'est le bas des tiges qui donne le foin le plus abondant et le meilleur.

L'instrument le plus commun pour faire le fauchage est la faux, mais depuis déjà quelques années on a eu recours à la faucheuse qui a atteint une perfection qui ne laisse plus de doute quant à leur utilité, et presque partout elle remplace la faux, parce qu'elle présente trois immenses avantages: rapidité d'exécution, fauchage plus régulier et économie de main-d'œuvre.

Cependant on remarque que les faucheuses conviennent mieux aux prairies naturelles qu'aux prairies artificielles, et voici pourquoi: La faucheuse ne forme pas d'andains; après le passage de la faucheuse, le foin se trouve étendu régulièrement sur le champ. Cette situation est très favorable à la dessiccation du foin; mais dans les prairies artificielles, celles du trèfle, par exemple, le soleil desséchant presque instantanément l'herbe, grille les feuilles et celles-ci tombent au moindre choc, or l'on sait que pour le trèfle les feuilles sont la meilleure partie du fourrage.

Après le fauchage on procède au fanage, et cette opération bien que facile à exécuter est trop souvent négligée, parce qu'on n'en connaît pas assez l'importance.

L'herbe bien fanée a une valeur double de celle dont le fanage a été négligé. Elle se reconnaît à sa couleur verte, à sa souplesse et à son parfum particulier. Quelquefois le foin est gris et cassant, c'est que le soleil l'a chauffé trop directement, ou bien il est de couleur sombre parce que les pluies prolongées ont contrarié les différentes opérations qu'elle devait subir.

D'après ces principes on a adopté diverses méthodes de fanage, variables suivant le climat, l'état du sol, aussi suivant les habitudes de la localité. L'une des meilleures et la plus généralement employée est la suivante: Le matin, lorsque la rosée est tombée, c'est à-dire vers dix heures, on étend tout ce qui a été fauché depuis le commencement de la journée. Le soir, ou lorsqu'il y a apparence de mauvais temps, on ramasse en petits tas. Le lendemain matin, à la même heure, on étend tout ce qui a été fauché depuis dix heures la journée précédente, jusqu'au moment de retourner le foin. Les petits tas faits précédemment sont étendus et très souvent ils peuvent être rentrés dans l'après-midi.

Ce mode subit différentes modifications, suivant l'état de l'atmosphère. Par exemple, si le soleil est ar-

dent et accompagné d'un bon vent sec. l'étendage doit être retardé, car ce n'est pas avant une dessiccation complète du foin que l'on demande que la disparition de l'humidité surabondante. Le bon foin possède toujours une petite quantité d'humidité et une belle couleur verdâtre très reconnaissable. En outre, lorsque la dessiccation est très rapide le foin devient sec, cassant, et perd une grande partie de ses feuilles.

Si la température est moins favorable, on adopte une autre méthode plus longue mais plus sûre que la précédente. D'après cette dernière méthode chaque après midi le foin est ramassé en tas, puis étendu la journée suivante, lorsqu'il y a apparence de beau temps. Le foin est d'abord mis en petits tas. Le jour suivant, on met ensemble trois petits tas qui forment un tas moyen, puis le soir on les met en gros tas formés par la réunion de deux tas moyens, et le lendemain le foin est bon à rentrer. Lorsque le foin est en gros tas, il s'échauffe un peu et l'humidité contenue dans le foin s'évapore: ce qui amène une prompte dessiccation.

Dans les temps de pluie, ces diverses opérations ne peuvent se faire régulièrement, car la pluie tombant sur le foin étendu le lave et lui fait perdre une grande partie de ses principes nutritifs; on ne doit étendre ni le foin ni les tas. Le foin vert en andains retient fortement ses principes nutritifs et il peut endurer beaucoup de pluie. Lorsque les tas sont bien faits, l'eau ne pénètre pas à l'intérieur et le délavage par les eaux n'a pas lieu; puis, lorsque la pluie cesse, on peut ouvrir ces tas et les courants d'air les dessèchent en peu de temps.

Cependant il arrive quelquefois des pluies tellement prolongées que si on laissait le foin en andains il se détériorerait. On se trouve alors placé entre deux causes de déperdition du foin parmi lesquelles on doit prendre la moindre. Le dessous de l'andain jaunit, tandis que le dessus blanchit. Il faut prévenir cette détérioration du foin, et pour cela ramener en dessous le dessus, ce qui doit être fait sans étendre les andains, et on ne fera l'étendage de ce foin que lorsque le temps sera revenu au beau.

Dans les prés tourbeux ou marécageux, la dessiccation du foin est plus difficile, en raison de l'humidité du sol; mais, d'un autre côté, il n'est pas nécessaire que le foin de ces prairies soit aussi sec que celui provenant des prairies saines. Généralement trois heures au soleil suffisent pour sécher convenablement le foin des prairies marécageuses. Ce foin n'a pas encore perdu toute sa vigueur de végétation, et il ne faut pas qu'il en soit ainsi; il doit être rentré beaucoup plus humide que le foin ordinaire, car il est moins exposé à la fermentation dans les fenils.

Nous savons déjà que les plantes qui fournissent le fourrage des terrains marécageux sont d'assez mauvaise qualité et la fermentation qu'elles subissent dans les fenils bonifie ce foin, le rendoit, le rend d'une digestion plus facile et modifie beaucoup ses principes alimentaires. Tout autre fourrage mis en fenil aussi humide que celui-ci, se détériorerait considérablement. Celui-ci, au contraire, ne fait qu'augmenter en qualité, et il serait recommandable d'adopter le mode de fanage le plus convenable dans ce cas.

Dans les pays où l'humidité du climat s'oppose à la dessiccation du foin, on a adopté un mode tout particu-

lier qui pourrait être introduit dans nos cultures, dans les années humides. Voici ce mode: Le lendemain du jour où le foin a été fané, on met le fourrage en gros meulons tassés fortement et également. Il se produit alors dans l'intérieur de ces meulons une fermentation active et la chaleur ainsi produite chasse au dehors l'eau réduite à l'état de vapeur. Lorsque la chaleur s'est développée assez pour qu'en plaçant la main à l'intérieur du tas on ait de la peine à endurer cette chaleur, on ouvre immédiatement les meulons puis on les refait on mettant l'extérieur à l'intérieur. On laisse encore la fermentation s'opérer, puis on étend les meulons; quelques heures de soleil achèvent la dessiccation, et le foin est alors bon à être rentré. Ce foin est brun, c'est pour cela que l'on a donné à cette méthode le nom de "Méthode de fabrication du foin brun."

Cette couleur brune que le foin a acquise n'ôte rien à ses qualités; il est sucré, savoureux, tendre et nourrissant; il a conservé toutes ses feuilles et a acquis une odeur miellée qui plaît beaucoup aux animaux. Cependant l'emploi de ce mode exige une extrême prudence et beaucoup d'expérience. Il faut que la fermentation soit suffisante, mais en même temps elle ne doit pas dépasser un certain point. Du moment que la fermentation est arrivée à ce point il faut défaire les tas, autrement tout serait gâté. Ce mode de fanage pourrait être employé à l'égard des prés humides.

Pour les foins récoltés sur des terrains périodiquement inondés, on a adopté un autre mode. Il consiste à étendre le fourrage sur un champ non exposé aux inondations et à le laisser ainsi exposé à la pluie pendant quelques jours. Le foin est ainsi lavé et la vase qui le recouvrirait emportée. Mais il n'y a pas que la vase qui soit emportée, les principes les plus nourrissants dans le foin étant toujours très solubles sont presque toujours emportés par la pluie, aussi dans ce délavage le foin perd-il beaucoup de ses propriétés nutritives.

Ce mode n'est donc pas recommandable. Il vaudrait mieux faire sécher le fourrage des prairies inondées comme on fait sécher le foin des prairies hautes, et de faire disparaître la vase dont il est couvert on battant le foin au fléau ou bien en le faisant passer dans un moulin à battre. Dans tous les cas cette vase ne doit pas rester sur le foin, car elle est très indigeste et pourrait exposer les animaux à de graves accidents.
—(A suivre.)

Le Cercle agricole de St-Eugène.

Les 24 et 25 octobre dernier étaient deux jours de fête solennelle pour la paroisse de St-Eugène, dans le comté de l'Islet. En ces jours mémorables qui resteront, nous n'en doutons pas, longtemps gravés dans les souvenirs des cultivateurs de cette localité, la religion et l'agriculture se virent intimement liées et grandement honorées. Notre cœur de canadien catholique se délecte à la vue de ces fêtes patriotiques et religieuses où l'on voit, dans toute sa vérité, cette union étroite et heureuse qui existe entre la religion et la culture de la terre.

La fête agricole rapproche les hommes appartenant à la plus noble des professions, les met en mesure de se communiquer leurs observations particulières, de parler de leurs procédés, de leurs progrès et des résultats qu'ils ont obtenus. La fête religieuse les élève au-dessus des misères et des vicissitudes du temps et les force à porter leurs regards vers un monde meilleur où ils trouveront la récompense de leurs rudes travaux.

Le zélé fondateur du Cercle agricole de St Eugène, le Révd M. F. X. Méthot, l'infatigable pionnier de l'agriculture progressive, a été le promoteur, l'organisateur, l'âme même de toute cette fête; et les membres du Cercle agricole ont répondu avec élan à son appel. Ce devrait être une fête de paroisse; mais la réputation bien acquise de cette localité, sous le rapport de ses progrès agricoles, transforme en outre la solennité en une fête générale, et au jour fixé on vit arriver messieurs les curés et les cultivateurs des paroisses voisines.

Le premier jour fut consacré exclusivement à l'exposition des produits agricoles et industriels fabriqués dans la paroisse. De bonne heure, le matin commença l'installation de ces produits. Racines fourragères, céréales, graines de toutes sortes, beurre, tiens, tricots, travaux en laine, instruments agricoles, bestiaux, tout fut blériot rangé en ordre parfait sous l'habile direction du Révd M. F. X. Méthot.

Les objets présentés à l'exposition furent classés en neuf sections différentes, dont voici la nomenclature: 1ère section, arbres plantés le 10 mai 1883, "Fêtes des arbres"; 2e, espèce chevaline; 3e, espèce bovine; 4e, bêtes à laine; 5e, espèce porcine; 6e, oiseaux de basse-cour; 7e, céréales; 8e, fruits, légumes et graines diverses; 9e, produits des industries domestiques.

Dans ces diverses sections, 350 entrées furent faites. Nous ne voudrions pas être taxé d'exagération, cependant nous devons à la vérité de dire que l'aspect général de cette exposition de paroisse était magnifique, tant par le nombre que par la qualité des objets exposés. L'ensemble n'aurait certes pas dérangé quelques unes de nos expositions du comté. Dans les espèces animales, les bêtes à cornes et les montons tenaient une place remarquable par leur amélioration avancée. La paroisse de St Eugène est redevable de ce progrès à l'esprit d'initiative de messieurs Beauvieu de St Thomas, et Eugène Casgrain de l'Islet, pour les reproducteurs (choisis) qu'ils lui ont fournis. Tous les produits du sol étaient d'une qualité supérieure et d'un volume énorme. Les blés, les orges, les avoines, les carottes, navets, betteraves, patates, oignons, etc., ont en surtout les honneurs de la journée, et ils le méritaient à juste titre. Leur examen démontrait aux esprits les moins prévenus que la culture du sol, dans St Eugène, était faite avec une intelligence et un tact peu communs.

La paroisse de St Eugène a avancé rapidement dans la voie du progrès, depuis quelques années, et surtout depuis l'établissement du Cercle agricole. Toutes les voix sont unanimes à reconnaître ce fait; et la Gazette des Campagnes a largement mérité pour avoir, la première, donné l'idée de la formation des cercles agricoles. Mais cette paroisse ne doit pas se reposer sur ses lauriers, tant s'en faut. Elle n'est encore qu'un début, elle n'a fait, pour ainsi dire, que le premier pas. Pour employer l'énergique expression d'un savant agriculteur, ses succès ne seront complets que lorsqu'elle aura pu faire croître deux brins d'herbe où actuellement il n'en pousse qu'un. Mais d'ici la que d'échelons à gravir dans l'échelle du progrès: Assainissement plus parfait de la terre, fumure plus complète du sol; emploi d'instruments plus améliorés et en nombre plus en rapport avec les besoins d'une bonne culture; meilleure succession des récoltes; introduction des pratiques artificielles; augmentation de l'étendue de terrain consacré aux racines; meilleure alimentation du bétail; meilleur choix de reproducteurs pris dans la race du pays ou dans une race étrangère adaptée au genre de production le plus avantageux à la localité, suivant les besoins, etc., et d'autres améliorations encore qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Cette longue liste d'améliorations à réaliser ne doit pas cependant décourager les cultivateurs de St Eugène. Il n'y a que le premier pas qui coûte, et ce pas ils l'ont fait. Ils sont entrés généreusement et vaillamment dans la bonne voie, et s'il leur reste encore beaucoup de chemin à parcourir, on peut déjà prédire, pour l'avenir, des succès satisfaisants et pour eux-mêmes et pour tous les amis de la cause agricole.

Vers les dix heures de l'avant-midi, l'installation de l'exposition était complète, et messieurs les juges-experts commencent leur important travail: examen des qualités de chaque objet exhibé et allocation des prix et mentions honorables aux plus méritants.

Enfin, à trois heures, arrivait le moment solennel où devaient être proclamés les noms des concurrents heureux.

Après quelques courtes observations, adressées avec la délicatesse et le tact le plus exquis aux cultivateurs de St Eugène et aux membres du Cercle agricole, par le Révd M. Frenette curé de St Cyrille, et M. Clovis Caron, de l'Islet, l'attente an-

xiense des exposants fut satisfaite et la lecture de la liste des prix commença.

L'espace nous manque pour pouvoir donner les noms de tous les concurrents qui furent couronnés dans cette lutte aussi pacifique que patriotique. A notre grand regret, nous devons nous borner à nommer ceux qui remportèrent le plus de lauriers.

A la tête de cette liste de lutteurs intelligents vient naturellement se placer l'homme zélé par excellence, le Révd M. Méthot dont le nom fut proclamé dix-huit fois; il devint le bon exemple, et il l'a amplement donné.

Puis tout près de cet homme de progrès, si près qu'ils lui touchent presque, apparaissent les noms des cultivateurs les plus marquants de cette paroisse. Nous les nommons par ordre de succès.

M. F. X. Gaulin a remporté quinze prix; M. Damase Cloutier, dix prix; M. Amédée Kérouack, neuf prix; M. Louis Michel Bélanger, six prix; M. Edouard Caron, Frédéric Bélanger, Damase Bernier, Alfred Bélanger et Abraham Fournier, chacun quatre prix; MM. Charles-B. Bernier, Auguste Théberge, Amédée Thibault, Martial Deschênes, Félix Thérage, Amable Poitras, David Caron et Polycarpe Fournier, chacun trois prix; MM. Norbert Leclerc, Octave Ruat, Etienne Fournier, Onésime Lavoie, Théodule Cloutier, Mathias Gagnon et Charles Bernier, chacun deux prix. Enfin il y a toute d'autres moins heureux, mais remarquables par les nombreuses mentions honorables qu'ils ont obtenues.

Après la lecture de cette liste des prix, le Révérend M. Méthot remercia chaleureusement les membres du Cercle agricole pour avoir contribué si largement au succès de la fête; et convoqua l'assistance pour le lendemain, afin d'assister à la solennité religieuse: la seconde mais non la moindre partie de cette fête agricole.

(A suivre.)

Communiqué.

Manipulation du tabac après sa récolte.

A la demande que nous fait un abonné de St Alexandre, sur la manière de préparer le tabac après sa récolte, voici les renseignements que nous croyons nécessaires de lui donner:

Après sa récolte, le tabac ne doit être manipulé qu'avec une grande précaution, afin d'éviter que les feuilles ne se déchirent ou soient salées.

Avant que de le mettre au séchoir, le tabac doit être lié par le gros bout de la tige puis suspendu la tête en bas. Chaque pied doit être assez éloigné du pied voisin pour que l'air puisse circuler facilement entre eux. C'est surtout les premiers jours de la suspension du tabac qu'on doit lui donner beaucoup d'air, afin d'éviter le ressugo qui nuit toujours à la qualité du tabac.

L'époque critique du ressugo du tabac arrive toujours dans les vingt premiers jours après sa récolte. Cet accident provient du tassement des pieds. Dans ce temps là, on doit tenir le séchoir aussi ouvert que possible, si le temps est beau; mais si le temps est chaud, humide ou brumeux, il vaut mieux fermer les ouvertures pour empêcher la trop grande chaleur ou l'humidité. Après cela, on peut tenir le séchoir plus longtemps fermé qu'ouvert, jusqu'à ce que le tabac soit bien préparé: ce que l'on reconnaît à la teinte jaune et peu foncée que le tabac prend et à la parfaite dessiccation de la côte des feuilles.

Suivant que la saison est plus ou moins pluvieuse, le tabac met deux ou trois semaines à sécher.

Il est bon de remarquer que la dessiccation du tabac doit se faire lentement, car si elle est rapide le tabac perd de sa force. Quelquefois les feuilles se couvrent de petites taches blanches et deviennent ridées: c'est une preuve que la dessiccation n'a pas été faite convenablement, que la pourriture a attaqué les

feuilles et que le tabac est mauvais. La pourriture attaque également les feuilles non muries. Un peu de fumée, celle de genièvre par exemple, bonifie le tabac pendant qu'on le fait sécher.

Lorsque la récolte du tabac n'a été faite qu'en feuilles, la dessiccation en est plus rapide, suivant la saison; un mois ou un mois et demi suffit.

Lorsque le tabac a atteint le degré de dessiccation convenable, on choisit une journée humide où les feuilles sont souples et l'on dépend le tabac. Alors on fait le choix des feuilles que l'on met en trois tas différents, représentant trois qualités, puis ensuite on met en manques. Ces manques sont formées de douze à quinze feuilles, attachées fortement par une feuille de tabac de qualité inférieure.

Si les feuilles seules ont été récoltées, la dessiccation se fait pas en même temps. La deuxième récolte est sèche ordinairement vingt jours après la première, et la troisième vingt jours après la deuxième récolte. Les manques étant terminées, elles sont mises en une seule file de deux rangées que l'on recouvre d'une manière quelconque. Il se produit à l'intérieur de cette pile un échauffement spontané que l'on doit surveiller attentivement. Cet échauffement doit être faible, car s'il devenait fort il faudrait la détacher immédiatement, puis la retasser en ayant soin de remettre les manques de l'extérieur à l'intérieur de la pile, et réciproquement. Une personne exercée à la manipulation du tabac reconnaît facilement si l'opération est bien faite, seulement en passant la main dans l'intérieur des manques.

Quand l'échauffement du tabac n'est plus à craindre, on charge le tabac d'un poids assez considérable et on le tasse bien pour le laisser ainsi pendant quelques jours. Dans cet état, il se produit une fermentation insensible qui bonifie le produit. Mais si alors la côte de la feuille n'était pas sèche, cela pourrait occasionner la moisissure de toute la feuille: c'est pour éviter cet accident que les planteurs conseillent de ne récolter que les feuilles ou de les détacher de la tige pour les faire sécher.

Le manque de local convenable pour faire sécher le tabac est souvent un obstacle à sa bonne préparation. Les meilleurs séchoirs sont de petites granges couvertes et entourées comme le sont nos granges ordinaires, seulement à chaque troisième planche se trouve une ouverture formée par la quatrième planche du lambris. Cette planche est portée par des charnières qui s'ouvrent à volonté. De cette manière, en bien peu de temps plusieurs mille pieds de tabac peuvent recevoir à la fois de l'air et de la chaleur ou de l'humidité, suivant les exigences de la préparation. Cette disposition de fermer au besoin offre de grands avantages lorsqu'on est surpris par un gros vent ou une forte pluie, surtout par la brume, car rien n'arrête la dessiccation ou n'occasionne la pourriture comme la trop grande humidité, et l'automne est une saison où l'humidité se fait plus vivement sentir.

Le séchoir doit être planchéié. Le corps du bâtiment doit avoir dix à douze pieds de haut, et celle du toit jusqu'à la faite huit à dix pieds. Sa longueur et sa largeur doivent être en proportion de l'étendue de terrain consacré à la culture du tabac. Douze pieds de longueur sur trente-six de largeur, sont nécessaires

pour une culture de quatre arpents. Un tel séchoir peut contenir au-delà de 1300 pieds de tabac.

Ce séchoir peut être divisé en trois parties dans le sens de la longueur, avec trois portes d'entrée et de sortie pour les voitures. Au dedans du bâtiment, on place plusieurs perches ayant un pouce et demi sur chaque surface. Le premier rang est placé à 2½ pieds au dessous de la faite, le deuxième rang à 4½ pieds plus bas, et le troisième rang à la même distance, ainsi de suite jusqu'à hauteur d'homme. Ces perches sont placées à cinq pieds les unes des autres dans le sens de la largeur du bâtiment, et servent à soutenir les légères baguettes ou les ficelles qui soutiennent le tabac.

Lorsque la récolte du tabac est faite en tiges, la suspension se fait de la manière suivante :

On attache le premier pied à l'un des bouts de la perche avec une ficelle, puis on passe sur un second plant placé du côté opposé; le troisième plant est mis à côté du premier à une distance convenable et fixé de la même manière par un simple tour de ficelle, sans nœud; le quatrième est mis à côté du second, et ainsi de suite jusqu'à ce que la perche soit complètement garnie. De cette manière le tabac est plus solidement attaché, car il est retenu par son propre poids.

Beaucoup de planteurs ont adopté une manière différente de suspendre le tabac, et ils la considèrent comme la plus économique. Elle consiste à enfiler les tiges de tabac dans des baguettes fixes. Chaque ouvrier est muni d'une lime de fer ayant la forme d'une lance de deux pouces de long et bien aiguisée. La douille de cette espèce de dard est faite de manière à pouvoir se fixer facilement à l'extrémité de chaque baguette. On appuie le pied de tabac sur le plancher lorsque la baguette est pleine, c'est-à-dire lorsqu'elle contient sept à huit pieds; on la donne à un homme qui la passe sur des petits soliveaux qui doivent la supporter.

Il existe une troisième méthode de séchage ayant pour but de fabriquer le tabac jaune. La dessiccation a lieu au soleil. Pour faire perdre au tabac sa consistance foncée, on l'arrose de temps en temps, alors le soleil, en desséchant de nouveau les feuilles, fait disparaître leur couleur foncée. Le soleil fait en même temps évaporer une grande partie des principes du tabac, et celui-ci par conséquent perd de sa force. Le tabac jaune est généralement regardé comme un tabac faible; en effet, il est très pauvre en nicotine et brûle très vite. On l'emploie généralement mélangé à des tabacs plus forts afin de diminuer leur acreté.

Soins à donner aux animaux pendant l'hiver.

Le secret du succès quant à l'hivernement des animaux dépend entièrement des soins que saura leur accorder le cultivateur, plutôt qu'à la grande quantité de fourrages. Si le cultivateur met beaucoup de discernement dans la qualité et la quantité de nourriture à leur donner, s'il est ponctuel à leur offrir chaque repas à des heures régulières, les animaux jouiront d'une bonne santé jusqu'au printemps et cela avec une bien moindre quantité de fourrages. Les cultivateurs se plaignent que le bétail consomme une grande quantité de fourrages, qu'il en reste toujours dans le râtelier. Le fait est que la faute en est au cultivateur, qui leur donne le double de la quantité de foin nécessaire à

leur nourriture. Il est important d'économiser le fourrage; mais sans être trop parcimonieux, on ne doit leur donner que la quantité qu'ils pourront manger, mais pas davantage.

Soignez les animaux régulièrement, mais donnez leur la valeur d'un seul bon repas à la fois. Il y a des cultivateurs qui ont l'habitude de jeter à leurs animaux, bêtes à cornes ou chevaux, une légère brassée de foin chaque fois qu'ils entrent à l'étable ou à l'écurie. Comme conséquence, ces animaux sont toujours mal à l'aise et ont toujours faim. Si ces animaux sont couchés, lorsque le cultivateur, qui a l'habitude de les soigner, rentre un instant à l'étable pour une cause ou pour une autre, ils sont aussitôt sur pieds et bauglent ou se débattent pour obtenir de la nourriture. Le troupeau, dans ces conditions, est toujours châtif, les animaux ont toujours faim. Le meilleur moyen de leur rendre la nourriture profitable est de la leur offrir avec régularité et uniformément. Trois fois par jour suffisent, mais avec des intervalles régulières entre chaque repas. Donnez leur que la quantité de fourrage qu'ils pourront manger en un seul repas, et pas davantage. Nous croyons que trois repas par jour suffisent à toutes espèces d'animaux; quatre repas seraient nécessaires lors des plus grands froids de l'hiver, et deux repas lorsque la température est plus douce, spécialement à l'égard des moutons.

Dès le commencement du printemps, lorsque le soleil paraît, on devra laisser les animaux dehors, dans le voisinage de l'étable, pendant au moins trois heures chaque jour de leur sortie de l'étable. Il faut avoir soin de leur donner beaucoup de lumière à l'intérieur de l'étable, car rien n'est plus défavorable à leur santé que le manque de lumière et le défaut de ventilation. Lorsque les animaux seront dehors, profitez de cette occasion pour nettoyer l'étable de même que les crèches et les auges.

Les vaches laitières réclament et doivent recevoir une nourriture et des soins tout particuliers. Pendant les froids rigoureux on doit leur donner une plus grande quantité de nourriture afin de conserver la chaleur animale qui leur est nécessaire; de plus cette nourriture leur est indispensable si nous désirons obtenir beaucoup de lait. Du bon foin, beaucoup d'eau et une petite quantité de nourriture verte, de même que du son ou de la gaudriole donnés aux vaches laitières, tous les jours, les conserveront en bon état et la diminution du lait ne se fera guère sentir.

Aucun cultivateur ne doit tenter d'hiverner n'importe quelle quantité d'animaux s'il ne peut leur fournir beaucoup d'eau pendant tout le cours de l'hiver. Tout animal peut être hiverné avec une petite quantité de foin, parce que ce qui lui manquera en foin pourra être remplacé par une autre nourriture aussi substantielle; mais rien ne pourra remplacer l'eau.

Enfin outre les soins de propreté quant à la bonne tenue des étables, de même que pour la nourriture qu'il convient de donner aux animaux, on doit user de beaucoup de douceur et de ménagement à leur égard. Rien n'est plus cruel que de maltraiter les animaux qui nous rendent en viande, en lait et en bons services assurément plus que nous leur donnons en nourriture.

Les plantes nuisibles dans nos champs.

Il y a bien peu de cultivateurs qui n'aient pas, chaque automne, à compter parmi leurs fourrages et leurs grains de toutes espèces, sur une quantité de mauvaises herbes ou de plantes nuisibles qui forment parfois le quart de la récolte entière et qui ont végété aux dépens des meilleurs fourrages et des meilleurs grains; et cet état de choses devient de plus en plus général et alarmant. Cependant dans ces mêmes endroits, il y a vingt ans, on pouvait parcourir une assez longue distance sans avoir le spectacle de prairies où les mauvaises herbes sont en abondance, ou des champs de blé ou autres grains dans lesquels les plantes nuisibles se disputent le terrain avec nos meilleurs produits.

On pourra peut-être se demander pourquoi cette indifférence de la part des cultivateurs? On répondra sans doute qu'il n'y a pas indifférence à cet égard, car aujourd'hui, comme il y a vingt ans, nous avons la même aversion touchant les plantes nuisibles; mais des voisins insouciantes les laissent végéter, les graines se répandent au loin, et il devient alors impossible à la majorité des cultivateurs de se défendre contre leur extension. Un cultivateur intelligent et soigneux de ses propres intérêts aura bien essayé à leur faire la guerre, mais un voisin négligent ne prendra aucun moyen de les détruire sur sa propre terre, et il sera une source de nuisance pour le cultivateur voisin qui aura mis tout en œuvre pour enlever les mauvaises herbes de son champ.

En conscience les cultivateurs intelligents ne devraient pas tolérer une semblable négligence de la part de leurs voisins, car cette tolérance est préjudiciable non seulement à un cultivateur mais à toute une paroisse, à tout un comté, car les mauvaises herbes se multiplient à l'infini et se répandent à une distance considérable. Il est temps qu'on y réfléchisse et que l'on apporte un remède efficace contre la propagation des plantes nuisibles.

À un certain endroit des Etats Unis, on avait eu recours à la publicité, afin de faire connaître, par la voie des journaux, les noms des cultivateurs qui laissaient pousser des plantes nuisibles dans leurs champs; ce moyen a eu un très bon effet, car ces cultivateurs craignaient de se voir exposés à la critique générale. Mais ce moyen ne saurait être efficace partout. Il vaudrait mieux s'en tenir à la loi qui exige la destruction des plantes nuisibles, à une certaine époque de l'année, et de la mettre rigoureusement en pratique. Une annonce et la date précise pour la destruction des plantes nuisibles, devrait être faite chaque année dans tous les journaux; et après telle publication, les cultivateurs qui ne s'y seraient pas soumis, devraient être condamnés à une forte pénalité.

Choses et autres.

La profession du cultivateur.—L'homme qui n'est pas assez habile pour se livrer au commerce, ne saurait l'être davantage à exercer la profession de cultivateur; il faut autant d'intelligence pour se livrer à la culture de la terre qu'il en faut à exercer la profession de médecin, d'avocat ou pour se livrer au commerce. Si un homme ne réussit par la culture de la terre, nous ne voyons pas pourquoi il réussirait mieux à se faire marchand, car l'état du cultivateur demande autant de calcul, de jugement et d'économie que celui du marchand. Le plus

convent un cultivateur ne réussit pas parce qu'il y a une trop grande disproportion entre sa terre et le capital qu'il a en mains. Le capital du cultivateur se trouve dans l'argent qu'il possède, les connaissances qu'il a de son état et l'amour du travail; l'un ne va pas sans l'autre. Si un cultivateur n'a que peu d'argent, il ne peut posséder plus de terre qu'il ne peut lui-même en cultiver; chaque acre de plus sera't pour lui une source d'embarras. Un acre bien cultivé lui vaudra mieux que vingt acres qu'il ne pourrait convenablement cultiver. On peut retirer de grands profits par la culture d'une terre, mais à la condition que rien ne soit négligé pour la rendre productive. Combien y en a-t-il qui en prennent les moyens?

Les cochons sur une ferme.—On ne peut contester que le cochon soit un animal profitable sur une ferme, et tout particulièrement au point de vue des engrais qu'il pourrait lui-même fabriquer; il ne s'agit que de le mettre à l'œuvre, et d'un seul cochon on pourrait retirer plus d'engrais que celui provenant de deux vaches. Pour cela répandez de temps à autre, et en quantité, dans la porcherie, tous les déchets de la ferme qui sont d'une fermentation facile, et le printemps suivant vous serez surpris de la quantité de fumier obtenue par un seul cochon. Il ne serait pas mauvais de faire entrer, de temps à autre, les cochons dans la cave à fumier; en fouillant les fumiers ils en empêcheront la fermentation et méleront ensemble les différents fumiers, et ce travail à lui seul vaudra le prix de l'hivernage des cochons.

RECETTES

Fumée des lampes.

Voulez-vous empêcher que la fumée des lampes de nuit ou des veilleuses n'incommodent les malades ou les personnes délicates de la poitrine? Prenez une éponge du volume d'une orange; plongez-la dans l'eau, et exprimez-la ensuite assez fortement pour que l'eau qu'elle contient encore ne s'échappe pas sans une pression plus énergique.

Suspendez cette éponge, ainsi imbibée d'eau, perpendiculairement au-dessus de la flamme et à une hauteur assez raisonnable pour qu'elle n'en soit pas brûlée. Cette éponge absorbera tout le noir de la fumée qui dégagera la mèche, et empêchera par conséquent toute mauvaise odeur.

Il suffit, le lendemain, de nettoyer l'éponge dans l'eau chaude, afin de la débarrasser du noir de fumée dont elle s'est en; crasse pendant la nuit.—*Courrier du Canada.*

Teinture du bois.

Il arrive assez souvent qu'on désire teindre du bois en noir pour imiter l'ébène, rien n'est plus facile. Choisissez un bois dont le grain soit fin et compacte, faites-le bouillir pendant une ou deux heures dans une forte décoction de bois de Campêche. Lorsqu'il sera bien chargé de la matière colorante de ce bois, trempez-le dans une dissolution de sulfate de fer (coupe-rose verte) et il deviendra d'un beau noir. Il ne restera plus qu'à le polir ou lui donner une couche d'oucaustique que vous frotterez.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à VENDREDI le 30me jour Novembre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant pour conscription "Soumission pour travaux à la Rivière du Loup," pour la construction d'une extension au quai de la Rivière du Loup (en bas), comté de Temiscouata, Québec, d'après le plan et le devis que l'on pourra voir le et après LUNDI, le cinq Novembre prochain, c. s'adressant à M. A. R. McDonald, Surintendant du Chemin de Fer Intercolonial à la Rivière du Loup, et à J. E. Boyd, Ecr., Ingénieur en chef des travaux du Havre, Québec, de qui l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites

sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque accepté, fait payable à l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 26 octobre 1883.
8 novembre 1883.



CONTRATS DE LA HALLE.

DES soumissions adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI, le 23 NOVEMBRE PROCHAIN, pour le transport des Malle de Sa Majesté; sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du 1er AVRIL 1884.

FOX RIVER et STE-ANNE DES MONTS, deux fois par semaine;

FONTENELLE et GASPE BASIN, une fois par semaine;

GASPE BASIN et PERCE, six fois par semaine;

LABARRE et ST-JOSEPH D'ALMA, trois fois par semaine;

LAKE ETCHEMIN et STANDON, deux fois par semaine;

STE HELENE et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;

ST-MATHIEU et ST SIMON, trois fois par semaine;

ST PACOME et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des contrats projetés, seront en vue aux Bureaux de Poste ci haut mentionnés, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, 15 octobre 1883. }
2 novembre 1883.



CANAUX DU SAINT LAURENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

L'ADJUDICATION des travaux à l'entrée supérieure du canal Cornwall, et de ceux à l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, qui devait avoir lieu le 13me jour de novembre prochain, est inévitablement remise aux dates ci-dessous:

Les soumissions seront reçues jusqu'à mardi, le quatrième jour de décembre prochain.

Les plans, devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après mardi le vingtième jour de Novembre.

Pour les travaux à la tête du canal des Galops, les soumissions seront reçues jusqu'à mardi le dix-huitième jour de Décembre. Les plans et devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après Mardi le quatrièmme jour de décembre.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux, }
Ottawa, 20 octobre 1883. }
8 novembre 1883.